Union syndicale Solidaires

Solidaires informatique
Union Syndicale Solidaires ITEC

Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

Novembre 2015

N°119

Solidaires
Unitaires
Démocratiques

Mutuelle, GFI aux prud'hommes : page 1

Acompte Noël, Intégration Gfi Bus, Rdv Mr Rouaix page 2

Tract intersyndical page 3



Solidaires - Unitaires - Démocratiques
SUD Groupe G F I
Solidaires informatique

LA MUTUELLE NOUS CONCERNE TOUS

Le 8 octobre s'est ouverte une réunion paritaire, pour la négociation du nouvel accord sur la mutuelle. La direction est restée sur ses propositions : faire payer les petits salaires, les conjoints, tout en chouchoutant ceux qui gagnent plus de 12 680 €, (pas de cotisation sur ce qu'ils gagnent au-dessus, sinon ils fuiraient Gfi, ou ne voudrait pas se faire embaucher, dixit la direction) et bien sûr, elle-même avec une économie de 200 000€.

Le 20 octobre, la commission de suivi s'est réunie pour discuter du futur niveau de garantie. Du fait de la mise en place du contrat responsable, les salariés de Gfi devront choisir une option pour garder le même niveau de garantie. Ce qui n'est pas encore assuré pour tout, par exemple, les montures actuellement remboursées à environ 190 € passerait à 140 €, car d'après la direction le prix moyen des montures baisserait !

Le 22 octobre, la commission de suivi, avec les 5 organisations syndicales signataires de l'ancien accord ont obtenu un rendez-vous avec Mr Rouaix, **le 4 novembre à 10h**, pour exposer leur mécontentement sur les futures propositions de la direction. Vous trouverez plus bas notre demande de rendez-vous, et la réponse de la direction

Depuis un mois, nous avons mis en place une pétition en ligne ainsi que sur papier. De nombreuses réunions ont eu lieu sur toute la France pour vous informer directement. Au 27 octobre, nous avions près de 1 500 signatures (en ligne et papier).

Pour le 5 novembre, nouvelle réunion de négociation sur la mutuelle, juste après l'entrevue avec Mr Rouaix. Nous verrons alors si votre mobilisation a porté ses fruits. Dans le cas contraire de nouvelles actions seront mises en place, nous, mais aussi **vous, les salariés**, ne manquez pas d'imagination.

Pour manifester votre mécontentement et soutenir les syndicats qui se battent avec vous, vous pourrez porter ce badge, qui sera distribué prochainement.



GFI CONDAMNÉ !

Nous vous en informons régulièrement dans ces colonnes ; SUD GFI assiste et défend les salariés durant toutes les procédures disciplinaires : de l'entretien préalable aux prudhommes.
C'est ainsi que Gfi a été condamné 2 fois depuis cet été

DEFAUT DE FORMATION

Dans cette affaire, un salarié contestait sa mutation forcée qui l'avait conduit à être licencié pour faute grave.
La Cour d'appel a finalement reclassifier le licenciement en cause réelle et sérieuse permettant au salarié de percevoir ses indemnités de licenciement, le paiement de son préavis et de ses jours de repos.
Par ailleurs la défense s'est appliquée à démontrer la responsabilité de Gfi quant à son incapacité à trouver du travail au salarié dans son bassin d'emploi faute de formation suffisante et appropriée. Des arguments qui ont fait mouche, la Cour d'appel a condamné Gfi à verser des indemnités pour manquement à l'obligation de formation.
Une réflexion est en cours sur l'opportunité de faire un pourvoi en cassation, le licenciement étant tout de même injuste et inapproprié.

DEFAUT DE VOYAGE EN 1ère CLASSE

Ici un salarié contestait son licenciement pour faute grave. L'avocat du syndicat qui plaidait dans cette affaire obtiendra, comme dans notre 1ère affaire, la reclassification en faute réelle et sérieuse.
Mais le salarié obtiendra réparation des préjudices pour avoir été contraint de voyager lors de ses déplacements en 2nde classe malgré son statut de cadre, contrairement à ce qui est spécifié par notre convention collective SYNTEC.

MISSIONS SOUS-QUALIFIEES

Le conseil des prudhommes condamne Gfi, dans cette même affaire, à verser des indemnités pour manquement à son obligation d'exécuter loyalement le contrat de travail en affectant le salarié pendant plus de 3 ans sur un poste en deçà de sa qualification.

Des situations qui nous concernent pour beaucoup, des jugements que nous pourrons à l'avenir utiliser pour faire valoir nos droits : formation, qualification des postes, frais de missions, …

ACOMPTE DE DECEMBRE…. A DEFAUT D'UN VIREMENT ANTICIPE DE LA PAIE DE DECEMBRE 2015.

Comme chaque année en décembre, la direction refuse d'admettre que les salariés ont besoin de leur paie avant les tous derniers jours du mois pour préparer les fêtes et refuse d'effectuer le virement des salaires avec un peu d'avance. Cette année, plutôt que d'attendre un changement de la part de la Direction pourquoi ne pas provoquer vous-même ce changement ? Les acomptes ne sont-ils pas faits pour cela ?

Que vous soyez sur 12 ou 13 mois, vous avez la possibilité de demander **avant le 11/12/2015** le virement de la moitié du salaire mensuel net, prime de 13ème mois comprise. Le virement aura pour date de valeur le 15-12-2015.

Et si vous n'en avez pas un besoin pressant, ça n'empêche pas d'être solidaire avec les salariés qui en ont besoin. Qui sait, pourquoi ne pas espérer un changement de la part de la Direction pour 2016 ? C'est Noël après tout !

TOULOUSE : L'INTEGRATION LABORIEUSE DE GFI BUS

Les salariés de Gfi Bus ont été intégrés, comme prévu depuis quelques mois, le 1er octobre au sein de Gfi Informatique. Pour le Sud-Ouest cela représente une augmentation de 30% de l'effectif et nous sommes en fin d'année, en pleine mise en place des prestations de Noël.

Il a fallu quémander la liste des salariés et des leurs ayant-droits, mais aussi la dotation du dernier trimestre et son mode de versement.

Proposition inique de la direction : si le CE choisit un versement mensuel, la dotation sera de 1.35% (dotation prévue des ex Gfi Bus), mais si le CE choisit un versement trimestriel alors la dotation retombe à 0.9 %!!!!!!

Encore des économies sur notre dos ?

MR ROUAIX RECEVRA SYNDICATS ET REPRESENTANTS DU CCE LE 4 NOVEMBRE

Le 22 octobre nous avions envoyé ce courrier à Mme Laik

Madame,
La réunion de la commission de suivi prévoyance-santé de l'UES Gfi Informatique s'est tenue hier, mardi 20 octobre en présence de la Direction (M. Nicolas Juvin-Piron), du Cabinet Adding (M. Papa Sar) et de tous les membres de la commission représentant le personnel.
Faisant suite à cette réunion, les membres de la commission représentant le personnel vous sollicitent en vue d'une audience auprès du PDG du Groupe Gfi, M. Vincent Rouaix.
Nous souhaiterions nous entretenir avec lui du futur régime de frais de santé.
Au-delà des travaux techniques que la commission continuera de mener, des désaccords subsistent sur des points très importants entre la Direction et les représentants du personnel.
M. Nicolas Juvin-Piron nous a déclaré en fin de séance que les positions de la Direction n'avaient pas évolué.
C'est pourquoi, eu égard aux enjeux du dossier, nous souhaiterions aujourd'hui, en urgence, les exposer de vive voix à M. Vincent Rouaix, PDG du Groupe Gfi.
Pour des raisons d'organisation, nous vous saurions gré de bien vouloir, dans la mesure du possible, nous proposer un choix de deux dates parmi les suivantes : 4, 5, 6, 9 ou 10 novembre 2015.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame, l'expression de nos respectueuses salutations syndicales.

Les membres de la commission représentant le personnel, avec les OS signataires de l'accord CFDT, SUD, CFTC, CFE-CGC et CGT

PS : nous vous informons que, par souci de transparence vis-à-vis des salariés, nous porterons à leur connaissance la teneur des présents échanges, par tout moyen à notre disposition

Avec la réponse ci-dessous

Bonjour Monsieur Aubertin
Je fais suite à la demande d'entretien des représentants de la commission prévoyance-santé avec Vincent Rouaix.
Monsieur Rouaix accepte de vous recevoir.
Son agenda étant très chargé, sa seule disponibilité par rapport aux dates proposées est le 4 novembre de 10h à 11h
Je participerai à cette réunion.
Très cordialement

Gfi Informatique
Nicole LAIK
Directeur des Ressources Humaines Groupe
Membre du Comité Exécutif

Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces DS SUD Groupe GFI pour vous défendre :

Marc AUBERTIN (DSC) 06 70 40 47 88
Laurent CALVET (GFI IP) 06 32 05 00 92
Alain KAING (Ile-de-France) 06 60 71 36 30
Francesco PROPATO (Progiciels) 06 88 72 21 36
Alexis ZADOUNAÏSKY (Ouest) 06 75 24 70 09
Henri BŒUF (Rhône-Alpes) 06 11 40 68 31
Eric CASSAGNAUD (Chronotime) 06 49 92 72 21
Didier LASSISSI (Ile-de-France) 06 32 53 32 88
Régis SCHAFRAN (Nord) 06 52 06 49 98
Vincent BRACCHETTI (GFI IP) 06 70 49 84 93
Geneviève DELJOUGLA (Sud-Ouest) 06 60 63 70 98
Laure NETZ (Méditerranée) 06 09 34 78 20
Patrice SCHIFFLI (Est) 06 04 17 12 05

TOUS LES CONTACTS PROCHES DE CHEZ VOUS : contacts

Pour nous écrire: **contact@sudgfi.fr** *ou:* 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

MUTUELLE : LA MOBILISATION SE POURSUIT !

Près de 1500 salariés ont déjà signé la pétition, et vous ?

Rappel des faits :

- la Direction ayant dénoncé en décembre 2014 l'accord d'entreprise sur la prévoyance et la santé (mutuelle) en vigueur dans l'UES Gfi depuis 2004 et exprimé sa volonté d'une remise à plat d'un certain nombre de points, la présente période de négociation qui court jusqu'au 31 mars 2016 est cruciale.
- la Direction ayant refusé aux organisations syndicales (cf. le communiqué du CCE publié en juin 2015) les moyens qu'elles sollicitaient du fait de la grande complexité des sujets, dans le but de construire en toute indépendance, des contre - propositions, la tâche des représentants du personnel en défense des intérêts des salariés (ils financent plus de 40% de ces régimes par leurs propres cotisations !) est particulièrement ardue.
- Il en résulte une période d'incertitude qui se traduit par les nombreuses interpellations des salariés à notre égard, inquiets sur l'avenir de la mutuelle, pour eux-mêmes, leurs enfants et leur conjoint : **quels seront les montants de cotisation à venir ? Quelles seront les garanties offertes ? Quels seront les niveaux de remboursement ?**

Aussi avons-nous décidé d'organiser des réunions d'information sur **toute la France**, pour répondre à vos interrogations, en fonction des avancées concrètes du dossier

Aujourd'hui, où en est-on ?

La Direction campe sur ses positions et n'a pas évolué d'un iota depuis le mois dernier :

- **elle supprime toute cotisation sur la tranche C** des salaires (elle pèse1,7M€, ce qui apporte environ 50K€ de cotisation): il va falloir **les prendre dans la poche** des salariés qui n'ont pas la chance d'avoir ce niveau de rémunération : **INJUSTICE** !
- **elle réduit sa participation dans le financement de la mutuelle à hauteur de plus de 200K€** : il va **falloir les prendre dans les poches des salariés** afin de ne pas déséquilibrer le régime : **INJUSTICE !**
- **elle veut garantir l'équilibre du** régime (environ 3% de déficit en 2014, soit 170K€ **) en s'acharnant sur les familles et particulièrement celles pour lesquelles le salaire Gfi est parmi les plus faible** (rappel : pour un salarié rémunéré à 2500 €/mois, cela lui coûtera seul environ 35€ de plus par mois avec son conjoint) , soit 1,2 M€ de plus pris dans les poches des salariés :

INJUSTICE !

Néanmoins, pour le moment, les discussions techniques entre représentants du personnel et représentant de la Direction, se poursuivent au sein de la commission de suivi prévoyance/santé afin de définir les nouvelles garanties du régime de base (« contrat responsable » conforme aux textes) et celles des options afin de maintenir le niveau actuel des garanties qui seront proposées à partir d'avril 2016 .

Nos actions à venir:

- **Poursuite des réunions d'information auprès des salariés** (il s'en est tenu plus de 20 en octobre et d'autres seront encore organisées en novembre principalement en province**), et la signature de la pétition,**
- **Audience de la commission de suivi prévoyance santé** (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT , SUD Groupe Gfi et membres du CCE) **auprès du PDG,** le 4 novembre de 10H à 11H ,afin de lui expliquer de vive voix les raisons de nos désaccords profonds et faire infléchir sa position ,
- **Campagne de visibilité à partir du 4 novembre** (cf. visuel ci-dessous) dans tout le Groupe Gfi, **sur la base de badges portant l'inscription : « ALERTE MUTUELLE GFI » portés de manière visible par tous les salariés qui s'engagent pour défendre leur Mutuelle, avec le soutien total des Organisations Syndicales !**

SIGNEZ LA PETITION EN LIGNE !

PORTEZ VOTRE BADGE !*



*Réclamez vos badges auprès des délégués syndicaux CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, SUD Groupe Gfi !